

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 25 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

**Présents :** Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS.

**Absents:** Sébastien BONNET, Lylian JUDON, Renée AMAGAT.

**Date de convocation :** 10 janvier 2023

**Nombre de conseillers :** 13

**Nombre de présents :** 10

**Votants :** 10

**Secrétaire de séance :** Benoit ALINC

**004 2023**

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE VALUEJOLS EN VUE DE LA LIMITATION VITESSE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que suite à la rencontre avec les services du Département et l'étude menée en 2022 sur le comptage et le contrôle des vitesses sur le RD 14 traverse de Valuégols, M. ROUX du Département propose un dispositif de réduction de vitesse style « écluse » qui serait positionné à l'entrée sud de Valuégols à la hauteur de l'habitation de M. Lafon, ce dispositif dans un 1er temps serait expérimental et mobile et suite aux conseils du département M. le Maire propose de supprimer le caractère prioritaire de la RD 34 dans la traverse du bourg et d'instaurer la règle de priorité à droite dans tous les carrefours.

Pour ce faire un nouvel arrêté de réglementation de la circulation sera pris et la commune communiquera sur ce changement de priorité et des panneaux seront mis en place à chaque entrée de l'agglomération.

Après en avoir délibéré le conseil, accepte à 6 voix POUR et 5 voix CONTRE (Catherine PAGES, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Sandrine ANDRIEUX, Benoît ALINC) la proposition de M. le Maire de supprimer le caractère prioritaire de la RD 34 dans la traverse du bourg et d'instaurer la règle de priorité à droite dans tous les carrefours.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 25 janvier 2023